

**CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE SCENE
ASSOCIATION DE LAILLÉ**

En application de la délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2008 la salle scène est mise à disposition (1)

à :

Raison sociale

Domicilié (e)

Date de location

Nombre maximum de personnes "146" assises ou à défaut 300 debouts

Toute manifestation devra s'achever à **1 H du matin dernier délai**

*Cette location donnera lieu au dépôt d'un chèque caution de **228 € 55***

QUALITÉ DU DEMANDEUR.....

En conséquence le tarif applicable est de.....**GRATUITE**

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE

NUMÉRO DE CONTRAT

(Joindre une attestation d'assurance)

NETTOYAGE DE LA SALLE

La salle devra être remise en état et le matériel rangé. En cas de non respect des règles, le paiement du forfait de nettoyage de 40 € sera appliqué.

Caution nettoyage 40 €

REGIE

Mise à disposition régie ⇒ 45 € 71 OUI – NON (1)

Caution régie 228 € 55

LOCATION..... GRATUITE
RÉGIE LUMIERE SON.....
TOTAL

FAIT A LAILLÉ, le
Pour la Commune, le Maire :

Le Locataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur d'utilisation.

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

(1) Rayer la mention inutile.
Règlement d'utilisation de la salle en annexe du présent contrat.